### Séance ordinaire du 2 août 2013

#### **ORDRE DU JOUR**

#### 1. CONSEIL

Moment de réflexion Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- **1.1** Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- **1.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2013.
- **1.3** Rapport des comités.
- **1.4** Renouvellement de l'entente Services aux sinistrés.
- **1.5** Tragédie à Lac-Mégantic demande de dons par l'UMQ.
- **1.6** Commandite avec le marché Métro.
- **1.7** Tournoi de golf annuel de la Fondation CLSC-CHSLD de la Petite-Nation.
- 1.8 Demande d'accès à des documents de la société Kaufman Laramée.
- 1.9 Sécurité civile Plan d'urgence.
- **1.10** Renouvellement du contrat de gestion en santé et sécurité du travail pour la Mutuelle de prévention de l'UMQ.
- **1.11** Renouvellement de l'assurance collective numéro 13247-001 Municipalité de Lac-Simon.

# 2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- **2.1** Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juillet 2013.
- 2.2 Ristourne de 1 600 \$ de la MMQ.

# 3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- **3.1** Coût sommaire de la tempête du 19 juillet dernier.
- **3.2** Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies.

### 4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- **4.1** Confirmation d'une aide financière d'un montant de 17 965,00 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- **4.2** Autoriser la formation de trois (3) employés des Travaux publics à la APSAM (formation obligatoire par la CSST).
- **4.3** Réseau routier du ministère des Transports du Québec.

# 5. <u>URBANISME ET ENVIRONNEMENT</u>

- **5.1** Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- **5.2** Plainte en référence au règlement de zonage numéro U-12 (les quais).
- **5.3** Évolution de la dérogation mineure numéro 101 concernant le lot A-31 situé au 938, place Passaretti à Lac-Simon, dans la zone 9H.
- **5.4** Demande d'appui pour les zones inondables sur le territoire de la MRC de Papineau de la municipalité de Mulgrave-et-Derry.

# 6. <u>COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</u>

**6.1** Aucun dossier à l'ordre du jour.

# 7. LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

- **7.1** Dépôt du rapport du Programme Environnement-Plage.
- **7.2** Feux d'artifice.
- 7.3 Gymkhana.
- 7.4 Demande pour obtenir une autre journée de Caravane d'analyse d'eau.

# 8. CORRESPONDANCE

**8.1** Programme Réno-Village.

# 9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

# 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

# PROCÈS-VERBAL

Louise Houle Richard

1

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **2 août 2013 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Gilles Robillard Robert Johnson Pierre Paquin Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Monsieur Paul Malouf a motivé son absence.

Monsieur Pierre Paquin n'a pas motivé son absence.

Environ 26 personnes assistent à l'assemblée.

# **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### 1.1

# 197-08-2013

#### Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la Conseillère Lise Villeneuve;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

Note :Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

# Adoptée à l'unanimité

#### 1.2

# 198-08-2013 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2013.

Il est proposé par madame la Conseillère Lise Villeneuve;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2013.

Note : Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

# Adoptée à l'unanimité

# 1.3

#### Rapport des comités.

# Environnement (CCE) – Réfection des berges – Robert Johnson et Lise Villeneuve

Monsieur Johnson mentionne que les étudiants ont revisité les cas critiques de l'an dernier pour s'assurer si les propriétaires étaient encore en infraction. Nous allons recevoir le rapport prochainement.

Il y a vingt-et-un (21) plans de renaturalisation des berges qui ont été réalisés jusqu'à présent et d'autres rendez-vous sont prévus.

Madame Lise Villeneuve mentionne que le plan d'une politique sera déposé sous peu et qu'il y aura une rencontre avec les directeurs des services le 9 septembre prochain.

### Travaux publics - infrastructure - Gilles Robillard

Monsieur Gilles Robillard mentionne que les travaux d'asphaltage sur le chemin du Tour-du-Lac sont réalisés.

#### Loisirs, culture et tourisme – Louise Houle Richard

Madame Louise Houle Richard mentionne que l'évènement des feux d'artifice du 27 juillet fut un succès.

#### 1.4

#### 199-08-2013 Autoriser le renouvellement de l'entente Services aux sinistrés.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q.,C.C. -19), le Code municipal (L.R.Q.,C.C. -27);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (*Annexe Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la Croix-Rouge*), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en oeuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

CONSIDÉRANT QUE la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

CONSIDÉRANT la volonté de la MUNICIPALITÉ et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une Entente écrite;

Il est proposé unanimement;

QUE ce conseil accepte le renouvellement de l'entente;

Que ladite entente soit signée par le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et le directeur général, monsieur Benoit Hébert.

## Adoptée

c.c. Trésorerie Croix-Rouge

#### 1.5

# 200-08-2013

# Tragédie à Lac-Mégantic – demande de dons par l'UMQ.

CONSIDÉRANT l'invitation de l'Union des Municipalités du Québec à soutenir financièrement la municipalité du Lac-Mégantic pour la tragédie qu'elle a subie le 5 juillet 2013, causée par le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole;

CONSIDÉRANT les disponibilités financières dans le poste de frais de représentation des élus (es), poste 02-11000493;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ invite les municipalités à faire des dons en argent au nom de l'UMQ pour le fonds en fidéicommis « Tragédie/Lac-Mégantic 2013 »;

Pour ces motifs;

Il est unanimement proposé;

QUE ce conseil autorise le déboursé de mille dollars (1 000,00) pour venir en aide à la municipalité de Lac-Mégantic touchée par une tragédie ferroviaire.

# Adoptée

c.c. Trésorerie UMQ

#### 1.6

# 201-08-2013

# Commandite avec le marché Métro.

CONSIDÉRANT QUE le Metro Marché André Leblanc a été vendu;

CONSIDÉRANT QUE le Marché Metro Chénéville est maintenant le nouveau propriétaire;

CONSIDÉRANT que le Marché Metro Chénéville ne veut plus garder son engagement pris il y a trois ans avec monsieur André Leblanc pour commanditer une publicité;

Pour ces motifs;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Robert Johnson;

QUE ce conseil autorise de faire enlever la pancarte publicitaire sur le bateau pneumatique de la municipalité de Lac-Simon.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

#### 1.7

#### 202-08-2013

# Tournoi de golf annuel de la Fondation CLSC-CHSLD de la Petite-Nation.

CONSIDÉRANT QUE les profits serviront à l'achat d'équipements spécialisés pour le secteur de l'hébergement, les services de santé courants et du service de soutien à domicile de la Petite-Nation;

# 141

# SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2013

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent de débourser un montant de deux-cents dollars (200,00 \$) pour une commandite.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie Fondation CLSC-CHSLD de la Petite-Nation

#### 203-08-2013

#### Demande d'accès à des documents de la société Kaufman Laramée.

CONSIDÉRANT une demande d'accès à l'information impliquant plusieurs documents dans ce dossier;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise le directeur général, monsieur Benoit Hébert à faire appel au service de son conseiller juridique dans ce dossier pour envoyer les documents prescrits par la Loi sur l'accès à l'information.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

#### Adoptée à l'unanimité

#### c.c. Trésorerie

Deveau, Bourgeois, Hébert, Gagné et associés Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier

#### 1.9

# 204-08-2013

# Sécurité civile - Plan d'urgence.

CONSIDÉRANT l'importance de garder à jour le plan de sécurité civile;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil mandate le directeur général à faire les démarches nécessaires à la mise à jour du plan d'urgence de la municipalité de Lac-Simon;

QUE ce conseil demande à l'équipe administrative de publier les informations importantes à la population : tableau à la salle du conseil, babillards et site internet.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

## Adoptée à l'unanimité

c.c. Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier

# Renouvellement du contrat de gestion en santé et sécurité du travail pour la Mutuelle de prévention de l'UMQ.

À la suite d'un appel d'offres effectué par l'UMQ pour la municipalité de Lac-Simon, le contrat en matière de gestion et consultation dans le domaine de la santé et sécurité au travail a été octroyé à Optimum Actuaires & Conseillers/Solutions Santé Sécurité. (résolution numéro 096-04-2013)

#### 1.11

#### 205-08-2013

Renouvellement de l'assurance collective numéro 13247-001 – Municipalité de Lac-Simon.

CONSIDÉRANT l'échéance de la police d'assurance collective de la municipalité de Lac-Simon en date du 31 juillet 2013;

CONSIDÉRANT l'octroi de ladite police à la firme Groupe Financier Major en avril 2012 (résolution numéro 113-04-2012);

CONSIDÉRANT les dispositions du code municipal du Québec (Article 936.2 dudit code);

CONSIDÉRANT la possibilité de renouveler ladite police selon la proposition du Groupe Financier Major en date du 31 juillet 2013;

Pour ces motifs;

Il est proposé par madame la Conseillère Lise Villeneuve;

QUE ce conseil accepte de renouveler la police d'assurance collective numéro 13247-001 selon les termes présentés à un coût de 3 829,37\$ par mois pour une période d'un (1) an (1<sup>er</sup> août 2013 au 31 juillet 2014);

QUE ce conseil mandate le directeur général à signer tous les documents requis à la réalisation de la présente résolution.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Groupe Financier Major

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier

# 2. <u>DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE</u>

#### 2.1

# 206-08-2013

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juillet 2013.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de juillet 2013;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Robert Johnson;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de juillet totalisant la somme de **353 223,43** \$ portant les numéros de chèques **8859 à 8982** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de 44 620,88 \$ soit adoptée pour un montant total de 397 844,31 \$.

Note : Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

#### 2.2

## Ristourne de 1 600 \$ de la MMQ.

La MMQ a remis un chèque de 1 600,00 \$ à la municipalité. Cette somme représente notre part de la ristourne de 2 millions annoncée en décembre dernier.

# 3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

#### 3.1

#### 207-08-2013

## Coût sommaire de la tempête du 19 juillet dernier.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Et secondé par monsieur le Conseiller Robert Johnson;

QUE ce conseil autorise les dépenses engagées pour une semaine n'excédant pas le montant de neuf mille cinq cents dollars (9 500,00 \$) pour tous les travaux engagés pour la réfection de biens et terrains publics endommagés lors de la tempête du 19 juillet 2013;

QUE ces frais seront portés aux postes des Travaux publics et de la Sécurité publique prévus à cet effet.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

#### 3.2

# Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies.

Le rapport mensuel du mois de juillet du directeur du service des incendies et est déposé aux membres du conseil.

#### 4.

#### TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

#### 4.1

Confirmation d'une aide financière d'un montant de 17 965,00 \$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Une lettre du ministre des Transports, monsieur Sylvain Gaudreault en date du 25 juin 2013, est déposé au maire, monsieur Gaston A. Tremblay pour confirmer l'aide financière 2013

#### 4.2

#### 208-08-2013

# Autoriser la formation de trois (3) employés des Travaux publics à la formation TPC d'APSAM.

CONSIDÉRANT QUE la CCST demande que tous les employés des Travaux publics suivent une formation de de cours de sécurité travaux publics et de construction;

CONSIDÉRANT l'importance de cette formation;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité autorisent messieurs Christian Lamoureux, Claude Quenneville et Steeve Turpin à suivre la formation de chantier et sécurité d'une durée de quatre (4) jours;

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2013

QUE le coût de la formation au montant de deux-cent-soixante dollars (260,00 \$) par participant incluant les livres est imputé au compte budgétaire numéro 02-32000454 et que les frais de déplacement leurs soit payés et imputés au compte numéro 02-32000310.

APSAM – Association paritaire pour la santé et sécurité du travail secteur municipal.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Thierry Desormeaux, directeur des Travaux publics

#### 4.3

# Réseau routier du ministère des Transports du Québec.

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Papineau par le biais de son comité de transport invite les municipalités du territoire à présenter ses priorités en terme de réfection:

CONSIDÉRANT QUE la Route 315 est dans un état assez lamentable en rapport à l'utilisation qui est fait par les touristes et contribuables du secteur;

Pour ces motifs;

Il est unanimement proposé;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon demande à la MRC de Papineau et au ministère du Transport de la section régionale de l'Outaouais de bien vouloir inclure la Route 315 dans ses priorités de secteur à réparer;

QU'UNE copie soit envoyée à madame Paulette Lalande, Préfet, à monsieur Jacques Henry, directeur de l'Outaouais et à monsieur Alexandre Iracà, député provincial de Papineau.

#### Adoptée

c.c. Trésorerie

# 5. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.

Le rapport mensuel du mois de juillet du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme est déposé aux membres du conseil.

#### 5.2

Plainte en référence au règlement de zonage numéro U-12 (les quais).

Le maire, monsieur Gaston A. Tremblay informe les citoyens du dossier.

# 209-08-2013

#### 5.3

Évolution de la dérogation mineure numéro 101 concernant le lot A-31 situé au 938, place Passaretti à Lac-Simon, dans la zone 9H.

Informations complémentaires par monsieur le maire, Gaston A. Tremblay sur la résolution numéro 187-07-2013.

#### 5.4

#### 210-08-2013

Demande d'appui pour les zones inondables sur le territoire de la MRC de Papineau de la municipalité de Mulgrave-et-Derry.

CONSIDÉRANT les difficultés pour plusieurs municipalités de la MRC de Papineau à établir avec une précision adéquate les limites des zones de contraintes, types de sols, zones inondables, avec les outils inadéquats qu'elles ont en leur possession;

CONSIDÉRANT c'est sous la responsabilité de la MRC de Papineau d'établir ces zones au schéma d'aménagement;

CONSIDÉRANT qu'une partie du travail a déjà été réalisée pour certains secteurs du territoire de la MRC (rivière des Outaouais, rivière Petite-Nation);

CONSIDÉRANT qu'il y a une demande grandissante de demande de permis de construction, rénovation, etc., soit en bordure des lacs, cours d'eau et autre localisation, les municipalités se retrouvent à ne pas pouvoir délivrer un permis dans les zones à risques;

CONSIDÉRANT que le refus de délivrer un permis cause une problématique importante aux propriétaires ainsi qu'au développement économique des municipalités locales;

CONSIDÉRANT il est primordiale pour les municipalités locales de pouvoir identifier avec précision les limites de ces zones pour pouvoir divulguer l'information adéquatement, de façon à éviter tout préjudice aux propriétaires concernés;

CONSIDÉRANT même les professionnels tels que les arpenteurs géomètres n'osent pas se prononcer sur les limites de ces zones de contraintes faute d'information précise;

Il est proposé par madame la Conseillère Lise Villeneuve;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon appuient la Municipalité de Mulgrave-et-Derry dans la demande à la MRC de Papineau de réaliser ou de faire réaliser le travail nécessaire afin de fournir une information utilisable et cartographiée avec précision pour l'ensemble de son territoire en ce qui a trait aux zones de contraintes : zones inondables et leurs cotes de crue respectives.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Municipalité de Mulgrave-et-Derry MRC de Papineau

#### 6. COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

#### 6.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

# 7. LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

#### 7.1

# Dépôt du rapport du Programme Environnement-Plage.

Monsieur le maire dépose le rapport des résultats d'analyses à l'échantillonnage des eaux de baignade de la plage municipale de Lac-Simon du Ministère du Développement durable de l'Environnement de la Faune et des Parcs. Sur les 6 échantillons prélevés le 8 juillet 2013, la classification permet de dire que la qualité de l'eau est A, Excellente. En date du 23 juillet, la classification est maintenant à B, Bonne.

#### 7.2

#### Feux d'artifice.

Il y a eu les feux d'artifice annuel le 27 juillet dernier pour une dépense nette de plus ou moins 8 000,00 \$. Nous sommes à comptabiliser les recettes reçues des commanditaires. La municipalité a reçu des félicitations pour les feux d'artifice de la part des contribuables.

#### 7.3

## Gymkhana.

Le Gymkhana aura lieu les 23 et 24 août au 105, chemin du Parc, à Lac-Simon.

#### 7.4

# 211-08-2013 Demande pour obtenir une autre journée de Caravane d'analyse d'eau.

CONSIDÉRANT les intempéries du 19 juillet dernier, les activités de la journée de Caravane d'analyse d'eau n'ont pu être faites adéquatement;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil autorise un déboursé de deux-cent-cinquante dollars (250,00 \$) pour la publicité dans le journal de la Petite-Nation pour informer la population de la reprise de l'événement.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

# Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie Géostar inc.

#### 8.

# **CORRESPONDANCE**

#### 8.1

#### Programme Réno-Village.

Monsieur le maire Gaston A. Tremblay informe les membres présents que la Société d'habitation Québec renouvelle les Programmes Réno-Village pour les familles à très faible revenu dont la valeur uniformisée de leur bâtiment est de quatre-vingt-dix-mille dollars (90 000,00 \$) et moins. Ce programme s'adresse aux propriétaires qui demeurent dans la résidence ayant besoin de travaux. S'il y a des gens qui croient être admissibles, ils doivent communiquer avec monsieur François Rieux au 819-426-3222.

# 9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures: 20 h 25 Nombres de personnes: 35

Un citoyen demande l'état des baies et le niveau des algues bleues. Un autre citoyen s'interroge au sujet de l'affichage de la publicité sur le site internet.

#### 212-08-2013

Processus de changement de zonage dans la zone 27-P, adoption du règlement d'urbanisme U-12.

CONSIDÉRANT la demande des citoyens en rapport au processus des changements de zonage dans la zone 27-P lors de l'adoption du règlement U-12;

Il est proposé par madame la Conseillère Lise Villeneuve;

QUE le conseil demande au directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert, de revoir le processus du zonage 27-P du règlement U-12 et en faire rapport à une prochaine séance du conseil.

Note: Monsieur Gaston A. Tremblay, Maire demande si l'adoption de la résolution est unanime.

#### Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Benoit Hébert, directeur général et secrétaire-trésorier Présidente du CCU, madame Géraldine Hutton

# 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### 213-08-2013

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 05

Adoptée à l'unanimité

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC
Maire
Benoit Hébert
Directeur général et secrétairetrésorier

# **ASSERMENTATION**

Monsieur Benoit Hébert a prêté serment dans le cadre de ses fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier en début d'assemblée de la séance ordinaire du 2 août 2013.